

La croisière connaît des hauts et des bas

À Nice et Villefranche-sur-Mer, la croisière joue aux montagnes russes à la faveur des repositionnements des armateurs dans les ports voisins. Après un recul en 2015 de 35 % de la fréquentation dans ces deux ports, les trafics se stabilisent cette année (+ 0,65 %) avec 220 663 croisiéristes attendus sur les deux ports azuréens en 2016.

Histoire de conserver leurs clients d'une année sur l'autre, les opérateurs de croisières modifient les itinéraires en Méditerranée. En 2015 et 2016, Pullmantur quitte Villefranche-sur-Mer pour un nouvel itinéraire à la Seyne-sur-Mer, transférant au passage la manne financière générée par les 120 000 croisiéristes en escale. En effet, chaque passager dépense en moyenne 105 € en tête de ligne, 39 € en transit et 9 € pour chaque membre d'équipage.

Villefranche achève ainsi l'année 2015 avec une perte de trafic de 40 % avec 177 900 passagers, tandis que le port de Nice reste stable sur la période avec 41 335 voyageurs. Le directeur des ports de Nice et Villefranche n'est pas inquiet pour autant. « *La stratégie des armateurs consiste à changer régulièrement les escales afin de conserver les repeaters. Ainsi, avec le retour de Pullmantur à Villefranche en 2017 avec 36 escales, nous devrions atteindre un trafic de 317 000 passagers* », annonce Franck Dosne.

L'année prochaine sera ponctuée par de multiples escales inaugurales. Parmi elles, l'arrivée du *Silver-Muse* et du *Seabourn-Odyssey* à Nice. En revanche, Franck Dosne se dit très préoccupé par l'impact à l'international d'un mois de manifestations des travailleurs opposés à la loi El Khomri. « *Les mouvements sociaux ternissent l'image de France. La crédibilité de notre pays est en jeu. Les armateurs nous questionnent pour savoir ce qui se passe chez nous* », indique Franck Dosne, membre de l'Union des ports de France.

Avec trois postes à quai à Nice et deux coffres d'amarrage en rade de Villefranche-sur-Mer, la croisière en tête de ligne demeure forcément marginale et se résume aux petites unités appartenant aux armateurs haut de gamme (Azamara, Club Med, Ponant et Seabourn). De plus, Nice doit jongler avec les mouvements quotidiens de ferries (Moby Lines et Corsica ferries) pour la Corse. Néanmoins, les paquebots de grande capacité font escale à la journée à Nice-Villefranche. RCI (*Explorer-of-the-Seas*), Carnival et MSC (*Sinfonia, Divina et Splendida*) arrivent dans le peloton de tête en nombre d'escales.

L'ensemble des ports des Alpes-Maritimes (Cannes, Antibes, Nice et Villefranche) devrait accueillir 592 000 croisiéristes en 2016, un trafic qui progresse de 8,4 %.

par Nathalie Bureau Du Colombier